

CHATEAU DE CÉRONS

CHÂTEAU DU MAYNE 2016



Appellation: AOC Graves Rouge

Commune: Podensac

Superficie: 4 hectares

Terroir: Sol de graves (sables et cailloux roulés) argilo

graveleux sur un sous-sol calcaire à astéries (Calcaire

d'origine marine).

Age moyen des vignes : 25 ans

Assemblage: 50% Cabernet Sauvignon

50% Merlot

Conduite du vignoble : Démarche agro-environnementale.

Densité de plantation : 6 600 pieds/ha

Vendanges: Les raisins sont cueillis à la main lorsqu'ils ont

atteint leur maturité optimum. Ils sont soigneusement triés à la parcelle avant d'être

amenés au chai de vinification.

Vinification : Fermentation et cuvaison de 20 à 30 jours selon le

millésime, dans de petites cuves thermo-régulées.

Fermentation malolactique en cuves.

Elevage: Elevage en barriques dont 20% en bois neufs, vins

mis en bouteilles la deuxième année par nos soins.